

## ÉTUDIANT.E.S FRANÇAIS.E.S

### JE M'INSCRIS POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS

*Ex : étudiant.e entrant.e en LI, reprise d'étude*

Je n'ai aucune démarche à accomplir pour mon affiliation à la sécurité sociale lors de mon inscription administrative. **Je reste rattaché.e à l'organisme qui gérait auparavant ma couverture maladie** (en général le régime de mes parents).

#### CONTACT

**Depuis le forum pour les assurés :** [www.forum-assures.ameli.fr](http://www.forum-assures.ameli.fr)

**Par mail :** Je me connecte sur mon sur votre compte Ameli, rubrique «Ma messagerie»

**Par téléphone :** 36 46

En me rendant à la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de mon lieu de résidence

### J'ÉTAIS INSCRIT.E DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS EN 2017/2018

#### 1. J'ÉTAIS AFFILIÉ.E À LA SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

Pour l'année universitaire 2018/2019, je n'ai aucune démarche à accomplir. **Je reste affilié.e à mon centre de sécurité sociale étudiant actuel (SMEREP ou LMDE).**

Je n'ai plus de cotisation à payer. La sécurité sociale étudiante est **gratuite**.

A compter de l'année universitaire 2019/2020, je basculerai automatiquement vers le régime général (caisse primaire d'assurance maladie de mon lieu de résidence).

#### CONTACT

##### LMDE

**Par mail :** Connectez-vous sur votre compte Ameli

**Par téléphone :** 0 811 505 633

**En me rendant au point d'accueil de la LMDE** de mon lieu de résidence

##### SMEREP

**Par mail :** sur le site de la SMEREP (Contact)

**Par téléphone :** 01 56 54 36 34

**En me rendant au point d'accueil de la SMEREP :**  
54 boulevard Saint-Michel 75006 Paris

#### 2. JE N'ÉTAIS PAS AFFILIÉ.E À LA SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

*Ex : étudiant.e bénéficiaire d'un régime spécial (profession libérale, SNCF, RATP ...), salarié.e, apprenti.e.*

Je n'ai aucune démarche à accomplir pour mon affiliation à la sécurité sociale lors de mon inscription administrative. **Je reste rattaché.e à l'organisme qui gérait auparavant ma couverture maladie.**

## ÉTUDIANT.E.S ÉTRANGER.ÈRE.S

### UN.E ÉTUDIANT.E RESSORTISSANT.E D'UN ETAT MEMBRE DE L'UNION EUROPÉENNE (UE) OU DE SUISSE

Je n'ai aucune démarche à accomplir pour mon affiliation à la sécurité sociale lors de mon inscription administrative. **Je reste affilié.e à la sécurité sociale de mon pays.** Je bénéficie d'une prise en charge de mes soins de santé sur la base de la **carte européenne d'assurance maladie (CEAM)**. En cas de maladie, je paie uniquement le ticket modérateur.

### JE SUIS UN.E ÉTUDIANT.E ÉTRANGER.ÈRE RESSORTISSANT.E D'UN AUTRE PAYS

#### 1. JE M'INSCRIS POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS.

Je dois **obligatoirement m'affilier à la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de mon lieu de résidence.** Cette démarche devra être effectuée après mon inscription administrative et le paiement de la « Contribution Vie Etudiante et de Campus » auprès du Crous.

#### CONTACT

[www.forum-assures.ameli.fr](http://www.forum-assures.ameli.fr) (ouvert à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018)

#### 2. J'ÉTAIS INSCRIT.E DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS EN 2017/2018 ET J'ÉTAIS AFFILIÉ.E À LA SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE.

Pour l'année universitaire 2018/2019, **je n'ai aucune démarche à accomplir. Je reste affilié.e à votre centre de sécurité sociale étudiant actuel (SMEREP ou LMDE).**

Je n'ai plus de cotisation à payer. La sécurité sociale étudiante est **gratuite**.

A compter de l'année universitaire 2019/2020, je basculerai automatiquement vers le régime général (caisse primaire d'assurance maladie de mon lieu de résidence).

#### CONTACT

CONTACT	
<b>LMDE</b> <b>Par mail :</b> je me connecte sur votre compte Ameli <b>Par téléphone :</b> 0 811 505 633 <b>En me rendant au point d'accueil de la LMDE</b> de mon lieu de résidence	<b>SMEREP</b> <b>Par mail :</b> sur le site de la SMEREP (Contact) <b>Par téléphone :</b> 01 56 54 36 34 <b>En me rendant au point d'accueil de la SMEREP :</b> 54 boulevard Saint-Michel 75006 Paris